

La présente annexe précise les modalités des étapes du Circuit Elite Jeunes (C.E.J.) pour la saison 2019-2020. Elle complète le règlement du CEJ.

1. DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des droits d'inscription sont fixés par l'organisateur. Toutefois, l'inscription à trois tableaux ne doit pas dépasser 25 €.

2. CALENDRIER DES ETAPES

Les trois étapes du CEJ ont lieu aux dates et lieux suivants :

- **CEJ 1** : 15, 16 et 17 novembre 2019 à Saint-Louis et Village-Neuf ;
- **CEJ 2** : 10, 11 et 12 janvier 2020 à Oullins ;
- **CEJ 3** : 20, 21 et 22 mars 2020 à Maromme.

3. CALENDRIER PREALABLE AUX ETAPES

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Date de prise en compte CPPH	Jeudi 10 oct. 2019	Jeudi 12 déc. 2020	Jeudi 20 févr. 2020
Date limite d'inscription	Jeudi 10 oct. 2019	Jeudi 12 déc. 2020	Jeudi 20 févr. 2020
Date envoi fichier CNCJ à l'Orga	Mercredi 16 oct. 2019	Mercredi 18 déc. 2019	Mercredi 26 févr. 2020
Date envoi listes qualifiés et remplaçants par l'orga	Vendredi 25 oct. 2019	Vendredi 27 déc. 2019	Vendredi 06 mars 2020

4. ADRESSES

Site fédéral : www.ffbad.org
Fédération : ffbad@ffbad.org
 9-11 avenue Michelet
 93583 SAINT-OUEN CEDEX
 Téléphone : 01 49 45 07 07
 Télécopie : 01 49 45 18 71
CFC : richard.kadima@ffbad.org